

Ein Zug alliierter Schwerverletzter

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **53 (1945)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

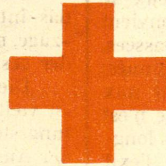
DAS ROTE KREUZ

LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera
della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizra
de la Lia svizra dals Samaritains.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizra

Rotkreuzchefarzt - Médecin-chef de la Croix-Rouge - Medico capo della Croce-Rossa

Convention de Genève

Seront rapatriés:

- 1^o Tous les prisonniers de guerre atteints, à la suite de lésions organiques, des altérations suivantes, effectives ou fonctionnelles: perte de membre, paralysie, altérations ou autres, pour autant que le défaut est d'au moins un pied ou une main ou qu'il équivaut à la perte d'un pied ou d'une main.
- 2^o Tous les prisonniers de guerre blessés ou lésés dont l'état est tel qu'il fait d'eux des infirmes dont on ne peut pas, médicalement, prévoir la guérison dans le délai d'un an.
- 3^o Tous les malades dont l'état est tel qu'il fait d'eux des infirmes dont on ne peut pas, médicalement, prévoir la guérison dans le délai d'un an.



Ein Zug alliierter Schwerverletzter

auf der Durchreise in einem Schweizer Bahnhof. (ATP-Bilderdienst VI H. 17742.)

L'échange des grands blessés par la Suisse

Les journaux ont annoncé les accords conclus, grâce à l'entremise de notre pays, pour l'échange de grands blessés alliés et allemands.

L'arrivée des trains de grands blessés allemands et la sortie de Suisse des grands blessés anglo-américains ont lieu par Genève. L'horaire primitivement fixé a été sérieusement modifié par les circonstances, les difficultés de transport étant plus ou moins grandes de part et d'autre dans les pays en guerre.

A la gare de Cornavin à Genève, le Commandement territorial assure le contrôle très strict des personnes admises sur le quai. A part les officiels, un important personnel auxiliaire — samaritains, bénévoles, infirmières, — sous le contrôle de la Croix-Rouge suisse.

Le train de grands blessés allemands arrive avec plus de cinq heures de retard. Sur le quai, les militaires prennent le garde-à-vous, les civils se découvrent.

14 wagons, dont 3 wagons d'hommes assis, atteints aux bras et aux jambes; les 11 autres sont aménagés avec des couchettes; 2 wa-

gons transportent les médecins et infirmiers militaires suisses d'accompagnement; il y a encore un fourgon de bagages et de service.

Les équipes de ravitaillement courent à leur tâche; les wagons numérotés, le compte fait des occupants, les ustensiles nécessaires à chaque blessé sont distribués. Un camion du Service territorial a apporté la nourriture; c'est une excellente soupe aux légumes et au riz fort appréciée par nos hôtes de quelques heures, puisqu'ils en réclament une seconde ration. Ils reçoivent ensuite du pain, du fromage et des pommes; enfin, du thé chaud est le bienvenu. Grâce à des dons privés, les pommes sont en quantités; il y a aussi des cigarettes. Le personnel auxiliaire est parfois obligé d'aider quelques-uns de ces jeunes hommes, très handicapés par leurs blessures ou leurs bandages. Les distributions terminées, les ustensiles sont ramassés; le tout a duré à peine une heure.

Pendant ce temps-là, le délégué de la Division des intérêts étrangers du Département politique fédéral, M. Iselin, procède au pointage individuel des voyageurs étrangers. Ces hommes blessés sont presque tous jeunes; quelques-uns surprennent par leur apparence juvénile et donnent leur âge: 19 ou 20 ans. Ils ont fait un